

Prêt-à-porter : comment Camaïeu espère obtenir quelques mois de sursis

Nouvelle audience mercredi au tribunal de commerce de Lille Métropole pour la chaîne de prêt-à-porter féminin qui totalise 514 magasins et 2.600 salariés dans le cadre de sa mise en redressement judiciaire. L'enseigne risque la mise en liquidation.



La direction affirme sauver 80 % de l'effectif, grâce, soit à la cession des sites concernés à d'autres enseignes, soit à des reclassements dans le groupe HP & B. (Lafargue Raphael/ABACA via Reuters)

Par [Nicole Buyse](#)

Publié le 27 sept. 2022

Le sort de Camaïeu ne tient plus qu'à un fil. La chaîne de prêt-à-porter féminin joue son va-tout devant le tribunal de commerce mercredi, à qui elle va demander un répit supplémentaire le temps de trouver les fonds nécessaires à son plan de continuation. Faute de quoi le tribunal pourrait très bien décider de la liquidation de l'enseigne, qui totalise 514 magasins et 2.600 salariés.

La chaîne d'habillement a été [mise en redressement judiciaire](#) le 1^{er} août dernier en raison de graves difficultés financières, avec une période d'observation de six mois. Le tribunal doit faire un point d'étape mercredi pour vérifier, d'une part, qu'il n'y a pas eu, depuis, de création de dettes nouvelles et, d'autre part, si la trésorerie de l'entreprise permet de financer la période restante, donc jusqu'en janvier.

« Nous sommes convaincus de parvenir à sauver l'entreprise avec notre plan de continuation, mais nous avons besoin de temps et d'aide », a expliqué aux « Echos » Wilhelm Hubner, PDG de Hermione People & Brands, la branche distribution de la Financière Immobilière Bordelaise (FIB) de Michel Ohayon. La FIB avait repris Camaïeu à la barre du tribunal en août 2020. Ce dernier vient de faire appel à l'Etat, et des discussions seraient en cours avec le ministre de l'Industrie pour obtenir des aides sous forme d'avance remboursable afin de boucler son plan de relance. Mais Bercy juge cette demande de 48 millions d'euros irréaliste selon l'AFP.

Reclassement dans le groupe

Après le retrait des deux fonds d'investissement, dont notamment Gordon Brothers, qui n'a même pas fait d'offre, mais juste déposé une lettre d'intention, l'enseigne ne doit son salut qu'au plan de continuation dont elle a présenté un projet aux salariés le 13 septembre dernier. L'entreprise se séparerait de 208 magasins - les non rentables - sur les 514 du parc actuel, soit 40 % du réseau.

Mais elle affirme sauver 80 % de l'effectif grâce, soit à la cession des sites concernés à d'autres enseignes, soit à des reclassements dans le groupe HP & B (Go Sport, la Grande Récré, Gap, 23 magasins affiliés Galeries Lafayette...). Le plan ne se solderait que par 400 à 500 suppressions d'emploi.

Mais pour financer ce plan (transformation, PSE, relance de la marque, achat des stocks pour la saison de fin d'année et celle du printemps), « Camaïeu a besoin de 79,2 millions d'euros, afin de tenir d'octobre à avril », lâche Wilhelm Hubner. Pour le financer, l'enseigne va demander au tribunal une autorisation de cession de certains actifs : le siège social du groupe à Roubaix, ainsi que l'entrepôt logistique, pour un total de 14 millions d'euros.

Le plan de continuation prévoit de valoriser ces actifs à hauteur de 60 millions d'euros. « Nous pouvons y ramener la logistique de marques du groupe HP & B et donc du volume, mais, pour cela, il nous faut un peu de temps », ajoute le PDG, qui estime avoir déjà des pistes d'investisseurs intéressés. D'où la demande d'une aide de l'Etat d'ici là, afin de passer la fin de l'année avant cette valorisation.

Une dette de 240 millions

Pour la suite, et un retour futur à la rentabilité, HP & B affirme avoir des partenaires industriels prêts à entrer au capital à hauteur de 30 à 35 % « à la condition que le plan de continuation soit validé », ajoute le dirigeant.

Le groupe Beaumanoir (Cache Cache...) qui était en pool avec huit autres enseignes pour la reprise de 80 magasins ou encore l'enseigne Grain de Malice (Association familiale Mulliez) qui proposait d'en reprendre une trentaine, ont finalement renoncé à leurs offres.

Au 1^{er} août, date de la mise en redressement judiciaire, la dette de Camaïeu se montait à 240 millions d'euros dont 90 pour les loyers, en incluant les charges.